|  |
| --- |
| **École Saint-Jean-Baptiste****C. S. de la Capitale** |
| **Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d’établissement tenue le 19 mai 2021 à 18h30****Séance tenue virtuellement (TEAMS)** | **2021-05-19** |
|  |  |

**Étaient présents :**

Mme Annie St-Pierre, directrice de l’école

M. Jean-François Mercure, enseignant

M. Christian Cloutier, enseignant

Mme Dominique Laflamme, psychologue

M. Jean Thivierge, responsable du service de garde

M. François Blay-Martel, président

Mme Mélissa Coulombe-Leduc, parent

M. Alexandre Sauvaire, parent

Mme Rosalie Poulin, parent

M. Dominic Garneau, Maison des jeunes

Mme Ann Fournier, parent

M. Sébastien Pichette, personnel de soutien, service de garde

**Était absente :**

Mme Marie-Eve Duchesne, membre de la communauté

**1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES**

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

* Proposé par Dominic Garneau et appuyé par Ann Fournier.

**3. MOT DU PUBLIC**

* Aucun membre du public n’est présent.

**4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 MARS 2021**

* Proposé par Alexandre Sauvaire et appuyé par Rosalie Poulin.
* Suivi sur le point 2 concernant le rôle de M. Sébastien Pichette. Mme St-Pierre a vérifié auprès du Secrétariat général du CSS et s’il intervient comme membre du personnel de soutien, et non comme parent, c’est adéquat.
* Point 6 : L’activité a eu lieu, mais en ligne.
* Point 9 : Mesure Tutorat a été bonifié de 900$. Ce montant a été investi dans deux classes qui regroupent davantage d’élèves en difficulté afin d’apporter un soutien accru aux élèves présents.

**5. FORMATION OBLIGATOIRES**

* Rappel de Mme St-Pierre pour les formations à réaliser. Elle demande à main levée qui a visionné, ou pas, les capsules de formation.
* Le Président réitère l’importance de réaliser les formations.

**6. ORGANISATION SCOLAIRE 2021-2022**

* 2 groupes par niveau
* 284 élèves (l’an dernier était à 333 élèves)
* 27 élèves inscrits au préscolaire
* Mélissa Coulombe-Leduc questionne sur les raisons possibles de cette baisse de population. Mme St-Pierre dit que cela est expliqué par la baisse démographique et possiblement par une plus forte présence dans les établissements privés. Mme St-Pierre mentionne qu’il y a 6 enfants scolarisés à la maison et 2 qui sont scolarisés à distance étant donné des états de santé le nécessitant. Jean-François Mercure mentionne qu’il est possible que des inscriptions s’ajoutent au cours de l’été au préscolaire.
* Le Président demande si des relances sont faites pour les inscriptions au préscolaire. Mme St-Pierre mentionne que les liens avec les CPE se font très bien et ces familles sont facilement rejoignables. Ceux à la maison sont plus difficilement rejoignables et les inscriptions pourront être tardives.
* Mélissa Coulombe-Leduc demande s’il y a des répercussions financières étant donné la baisse d’inscriptions et si certaines personnes ne seront pas engagées pour la prochaine année scolaire. Mme St- Pierre mentionne que les professionnels et les enseignants seront embauchés quand même étant donné les ratios à respecter.
* Ann Fournier ajoute qu’il est possible que l’absence des Mercredis PM puisse peser dans l’explication puisqu’il s’agit d’un attrait pour plusieurs parents. Mme St-Pierre signifie que trois inscriptions d’enfants provenant d’une autre école de bassin ont été faites et trois sont aussi sortis pour aller à Anne-Hébert.

**7. SERVICES COMPLÉMENTAIRES 2021-2022**

* Mme St-Pierre nomme que la répartition des ressources a fait en sorte que l’école bénéficiera de 18 000$ de plus (donc 193 000$ au total) en services pour l’an prochain, comparativement à 175 000$ en 2020-2021, pour la psychologie, l’orthophonie et l’orthopédagogie ainsi que l’éducation spécialisée.
* Christian Cloutier signifie qu’il y a un comité de participation dans l’école qui détermine vers où iront les sommes. Il faut tout de même comprendre que cette somme correspond à peu de services directs aux élèves et qu’il est toujours déchirant de déterminer où iront les services. Mme St-Pierre lui mentionne qu’étant donné la baisse de clientèle, elle anticipait davantage une baisse des ressources financières plutôt qu’une hausse.
* Dominic Garneau demande comment le montant est divisé entre les différents services. Mme St-Pierre répond qu’il y a 9 journées d’orthopédagogie données par le CSS qui sont bonifiées de 4.5 jours, en plus de la présence d’une orthophoniste et d’une psychologue à 1 journée par semaine et 50 heures de T.E.S.
* Le Président questionne sur les actions du MEQ afin de soutenir les apprentissages des élèves et pallier les impacts de l’école à distance. Mme St-Pierre et Rosalie Poulin expliquent ce qui est mis en place actuellement (Plan de relance notamment) et ce qui s’en vient (Plan de la rentrée).

**8. MERCREDIS DÉCOUVERTES**

* Mme St-Pierre : Une consultation de l’équipe école a permis de constater que tous les membres du personnel scolaire sont pours le retour des mercredis découvertes, à toutes les semaines.
* Mélissa Coulombe-Leduc : Projet de règlement ne sera pas déposé avant l’automne 2021 (prépublication, période de consultation, ensuite le ministre le dépose au moment où il le juge opportun). Le précédent projet de loi déposé l’an passé n’est plus pertinent. Le projet de règlement actuel n’a pas l’intention de faire en sorte d’interdire des initiatives comme les mercredis découvertes.
* Jean-François Mercure questionne Mme St-Pierre sur les informations qu’elle a reçu. Elle affirme que le spectre du règlement pesait très lourd pour le CSS. La nouvelle gouvernance scolaire permet aussi une grande collaboration du comité de parents et considère donc le souci de préserver les finances des parents en lien avec les frais des services de garde. Mme St-Pierre affirme qu’il est aussi possible que le début de l’année scolaire se fera encore une fois probablement en groupe bulle classe, ce qui rend difficile les Mercredis découvertes.
* Jean Thivierge : Le règlement des services de garde sera publié en juillet 2022 (annoncé à l’association des services de garde) et il mentionne que les tarifs du service de garde ne seront pas modifiés dans l’année scolaire.
* Jean-François Mercure demande si un scénario de retour sans mesures sanitaires pourrait être envisagé et donc une mise en fonction des Mercredis découvertes dès le début de l’année soit possible. Mme St-Pierre répond qu’un temps d’adaptation sera nécessaire pour l’équipe du service de garde.
* Le Président demande s’il ne serait pas plus optimal de mettre en place une structure ressemblant aux Mercredis découvertes dès le début de l’année plutôt que de modifier le tout au moment où les groupes bulles ne seront plus en place.
* Ann Fournier dit être d’accord avec le Président, quitte à imposer des activités aux élèves par bulle classe si c’est le cas (ex : marche au parc, théâtre, etc.) au lieu d’avoir à changer la structure par la suite.
* Jean Thivierge mentionne que l’annonce du Premier Ministre sur les mesures sanitaires faite le 18 mai donne l’impression que des mesures sanitaires seront moins strictes en début d’année scolaire. Il affirme aussi que c’est assez difficile de vivre les mercredis découvertes en groupe-bulle (ex : Projet des Violons du Roy). Au niveau logistique, l’équipe du service de garde fera le nécessaire pour préparer son année prochaine.
* Mélissa Coulombe-Leduc demande dans quelles mesures il pourrait être pertinent de sonder les parents sur leurs intérêts concernant les Mercredis PM si les bulles-classes sont maintenues (activités imposées par bulle-classe) et si elles ne le sont pas (formule régulière des Mercredis PM). Mme St-Pierre croit que de sonder les parents ne nous donnerait pas davantage d’informations actuellement. Il faut aussi considérer la motivation de l’équipe du service de garde à faire les Mercredis PM en bulle-classe.
* Jean Thivierge appuie la proposition de Mme Coulombe-Leduc de questionner les parents en ce sens.
* Dominique Laflamme : Il pourrait être intéressant de sonder les enfants aussi sur leur intérêt des Mercredis découvertes si ce n’est pas leur choix (activités imposées).
* Alexandre Sauvaire : Il est nécessaire de penser aux élèves du préscolaire actuellement qui n’ont jamais connu les Mercredis Découvertes, la tradition se perd et ce serait nécessaire de faire vivre cette tradition aux élèves du préscolaire.
* Sébastien Pichette affirme qu’il y a tout de même des choses intéressantes à faire en groupe bulle. Plus difficile pour toute l’école (ex : Carnaval des animaux), alors que ce serait plus facile d’intéresser les élèves de sa bulle.
* Christian Cloutier : Il y avait un enjeu de tâche au niveau des enseignants en lien avec les mercredis PM et beaucoup de discussions avec le CSS ont eu lieu. Le premier choix des enseignants d’être maitre de leur temps n’a pas été accepté.
* Mme St-Pierre : Les horaires des éducateurs sont à remettre dans les prochains jours. Il faut aussi s’assurer que l’équipe du service de garde soit partante pour faire vivre les Mercredis découvertes.
* Jean Thivierge : Il serait possible de faire un CÉ exceptionnel pour résoudre ce point.
* Alexandre Sauvaire : Les mercredis découvertes doivent être extraordinaires et tous les enfants iront. Nous pourrions travailler sur les deux planifications (avec et sans bulle classe). Jean ajoute que la planification doit se préparer et qu’un temps est nécessaire pour ce faire.
* Christian Cloutier : La proposition des enseignants est de changer l’horaire pour adopter les mercredis découvertes chaque semaine. Le rôle du CÉ est d’entériner cette modification d’horaire. Par la suite, il y aura l’organisation des Mercredis PM, en CÉ ou pas.
* Ann Fournier croit que les enfants seront tout à fait prêts à avoir ces activités puisque rien ne s’est passé cette année.
* Sébastien Pichette demande à Jean Thivierge de quelles informations il a besoin pour élaborer ses horaires et établir les postes nécessaires. Cela se fera selon la clientèle inscrite. Jean mentionne aussi qu’il y a beaucoup d’élèves inscrits au 3e cycle pour la prochaine année scolaire et que ces élèves ne s’inscrivent généralement pas aux Mercredis PM.
* Mme St-Pierre mentionne qu’il faut aussi être prudent notamment en lien avec les implications financières de ces choix.
* Mélissa Coulombe-Leduc propose d’adopter deux horaires (un conditionnel à la fin des bulles classe et l’autre avec un retour à la normale).
* Jean souligne le travail du comité et de l’équipe d’enseignant en lien avec ce dossier.
* **RÉSOLUTION** **2021-05-733** : Il est proposé de maintenir l’horaire actuel (sans mercredis découvertes), mais d’effectuer une modification d’horaire (avec mercredis découverte) dès que le contexte sanitaire et les mesures afférentes le permettront, et ce, en concordance avec ce que l‘équipe école a adopté (approbation des mercredis découvertes de manière hebdomadaire). Proposé par Mélissa Coulombe-Leduc et appuyé par Ann Fournier.

**9. CODE DE VIE 2021-2022**

* Mme St-Pierre présente les 5 règles de conduite de l’école.
* Jean-François Mercure mentionne qu’un processus rigoureux de consultation et de travail avec le CSS avait été fait au moment de leur création.
* Dominic Garneau certaines modifications dans le document soit :
	+ Section « Banque de gestes de réparation » : Remplacer « Écrire un mot gentil sur quelqu’un » par « Écrire un mot gentil à propos de quelqu’un ».
	+ Section « Banque de gestes de réparation » : Coquille au mot Flânage
	+ Section « Banques de gestes de réparation » : Produire un dessin d’excuses (ajouter un « S »).
	+ Nécessité d’uniformiser les lettres minuscules et majuscules en début de mot.
* Rosalie mentionne qu’il serait intéressant de consulter les élèves pour cette révision des règles de vie et de tourner à la positive la première règle.
* Alexandre : On ne parle pas beaucoup de contrat pédagogique et de prendre le temps d’élaborer notamment ces règles de vie avec les élèves. Il serait intéressant que chaque année soit une aventure différente avec chacun des groupes et de les inviter et les consulter davantage.
* Le Président mentionne qu’il n’y a pas de Conseil de vie étudiant (CVE) depuis 2 ou 3 ans. Ce serait intéressant que cela soit questionné pour l’an prochain. Des parents, l’Assemblée Nationale ou l’équipe école pourrait organiser le tout.
* Christian Cloutier mentionne que ce qui est présent dans l’agenda est davantage axé sur l’implication dans ses apprentissages et est apporté comme une meilleure connaissance des droits et des devoirs des élèves. Une présence des élèves au conseil d’établissement pourrait être réaliste pour des éléments bien précis et non pour l’ensemble des rencontres.
* Ann Fournier dit que si les élèves viennent faire un passage au CE, ces derniers pourraient nous présenter une réalisation quelconque, préparé à l’avance.
* Alexandre Sauvaire affirme que l’école n’est rien sans élève et que nous n’avons rien à cacher concernant leur travail et leur engagement tout au long de l’année et donc ce ne serait pas gênant de les faire participer au conseil d’établissement. Ils peuvent permettre de faire s’élever les discussions.
* **RÉSOLUTION 2021-05-734** : Il est proposé par Ann Fournier d’adopter intégralement (avec les modifications demandées par M. Garneau) les règles de vie. Secondé par Jean-François Mercure.

**10. PHOTOS SCOLAIRES**

* Mme St-Pierre demande si nous désirons poursuivre avec le même fournisseur que l’an passé. Il est convenu que le même photographe sera embauché.

**11. OPP**

* Aucune nouvelle en lien avec l’OPP. En attente du financement pour le parc-école.

**12. SERVICE DE GARDE**

* Roxanne Chabot est présente pour parler du Service de garde. Un projet a été initié par une élève pour une collecte de fonds de LEUCAN (Défi Têtes rasées). 10 000$ amassé à ce jour et 28 inscriptions.
* Jean Thivierge félicite Roxanne pour son grand leadership. Les violons du Roy se poursuivent. Le mardi 25 mai il y aura 4 prestations de Kid Kouna, dans la cour d’école. Le projet de semis a très bien avancé. Le projet Cuisine avance très bien aussi et une fête de fin d’année très agréable est en préparation. Toute l’équipe du Service de garde est heureux et va bien.

**13. COMITÉ DE PARENTS**

* Ann Fournier : Deux invitations (Conférence et Colloque en ligne) partagées par le Comité de parents. Le sujet de la douance a aussi été abordé et différentes informations seront transmises sous peu. Rosalie Poulin ajoute que le MEQ travaille activement sur ce dossier et que de la documentation est disponible.
* Jean-François Mercure souhaite nommer qu’il serait important que le MEQ et d’autres instances prennent en considération que les capsules de formation devraient être visionnées par le personnel scolaire dans une perspective de développement professionnel et non sur leur temps personnel.

**14. MOT DES PARTENAIRES DE LA COMMUNAUTÉ**

* Marie-Eve Duchesne :
	+ Étant absente, cette dernière a fourni quelques informations par courriel aux membres du Conseil.
* Dominic Garneau
	+ Sébastien Pichette a fait partie du CA de la MDJ depuis 10 ans et mettra fin à son implication. Dominic l’en remercie.
	+ Les activités de la MDJ se poursuivent avec environ 16 élèves par midi. La MDJ a toujours été en fonction car elle est considérée comme un service essentiel. Pendant le confinement, moins d’élèves étaient toutefois présents.
	+ La programmation de la MDJ a été distribuée aux parents par l’intermédiaire de l’école et il y a eu une très grande vague d’inscriptions aux diverses activités.
	+ Récemment, deux nouveaux membres se sont joints au CA et un poste est à combler étant donné le départ de Sébastien Pichette.
	+ Dominic Garneau quitte la rencontre à 20h27 pour d’autres obligations.

**15. MOT DE LA DIRECTRICE**

* Les enfants de 12 ans seront vaccinés d’ici la fin de l’année scolaire.
* Possibilité de quelques moments de grève d’ici la fin de l’année (personnel de soutien et professionnel en moyens de pression).

**16. AUTRES SUJETS** :

* Fête de fin d’année :
	+ Le Président demande si une fête de fin d’année est en organisation étant donné les nouvelles mesures mises en place. Jean Thivierge répond qu’il y a une intention de faire quelque chose notamment pour saluer les élèves de 6e année. Le tout doit être discuté à nouveau avec le comité organisateur.
	+ Christian Cloutier affirme qu’il est toujours prévu faire quelque chose pour les élèves de 6e année. Chaque année des sommes sont nécessaires pour le transport des élèves. Le CE est en faveur de soutenir financièrement cette organisation.

**17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

* Jean Thivierge propose la levée de l’assemblée à 20h42.